

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	40 (1952)
Heft:	794
 Artikel:	L'heure du lyceum (Genève)
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-267626

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DE-CI, DE-LA

Petites nouvelles des organisations internationales

Dans le rapport annuel de l'ONU, au chapitre du suffrage féminin, on apprend qu'il y a maintenant 56 pays où les femmes jouissent de droits équivalents à ceux des hommes.

*

A l'issue de la 12me assemblée générale de la Wizo, qui s'est tenue en septembre dernier et pour la première fois à Jérusalem, Mrs Rebecca D. Sieff a été réélue à l'unanimité présidente de la Fédération internationale des femmes sionistes.

*

En octobre, le Conseil de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, s'est réuni à Beyt-Méri, au-dessus de Beyrouth, sur les pentes du Liban. 180 déléguées de 40 pays s'y sont réunies pour discuter du travail des quatre années passées et décider du travail des quatre années à venir.

*

Le Congrès mondial de la Jeunesse catholique féminine a eu lieu en octobre à MontéVIDEO.

*

L'UNESCO collectionne les statistiques les plus originales. Elle vient de dénombrer l'humanité suivant la manière dont nous portons les aliments à notre bouche : 320 millions d'hommes et de femmes mangent avec couverts, fourchette et cuillère ; 530 millions avec des bâtonnets et 740 millions avec leurs doigts !

*

Selon un rapport du BIT, les travailleurs non-manuels représentent à l'heure actuelle plus de 30 % de la population salariée active dans les pays industrialisés.

*

Amy Woods, qui fut secrétaire, de 1922 à 1924, de la Ligue internationale des femmes pour la Paix et la Liberté, est récemment décédée.

Elle était la sœur de Dr Martha Elliott qui fut pendant ces deux dernières années, assistante-directrice de l'Organisation mondiale de la Santé.

*

Chaque automne, s'ouvre à New-York, une exposition internationale du travail féminin. Cette année, les organisations suisses y ont aussi participé, elles ont ainsi réalisé un bénéfice de mille dollars qu'elles ont réparti entre les œuvres suisses de bienfaisance à New-York et la Fondation Pestalozzi d'Amérique.

Les brèves informations parues sous cette rubrique ont été glanées dans divers journaux féminins : International Women's News, Bulletin du Conseil International des Femmes, Bulletins des Conseils nationaux de Belgique et de Grande-Bretagne, Schweizer Frauenblatt, Die Frau, Women's Bulletin, etc.

Femmes turques

Il y a quelques années, une jeune étudiante turque, en séjour dans notre pays nous donnait pour Femmes suisses, un article sur les possibilités offertes aux femmes de la Turquie nouvelle. Aujourd'hui, une abonnée du journal nous adresse un numéro du Friends Intelligencer, périodique Quaker, où un long article sur les femmes, écrit par l'épouse d'un missionnaire ayant vécu là-bas vingt ans, complète heureusement nos notions.

Les mœurs de la Turquie moderne, peuvent être observées sous trois aspects principaux : la vie au village, la vie dans les petites villes, la vie dans les grandes villes.

Lorsqu'on visite un village isolé, on a d'abord l'impression que l'existence n'y a pas changé depuis les temps bibliques. Les femmes et les enfants travaillent et produisent juste assez de nourriture pour vivre, la moisson se fait à la faucille et même parfois en arrachant la plante... les moutons, les chèvres, les ânes, les chevaux, la volaille partagent le logis des hommes, on va chercher l'eau parfois assez loin, à l'unique puits ou à l'unique source du village. Les toits sont faits de boue séchée, ils demandent un constant entretien pour rester à l'épreuve de la pluie, les murs sont aussi de la même matière et réclament de fréquentes réparations. Des jeunes filles de quinze ans sont achetées ou vendues pour des garçons de dix-sept ans; elles passent dès lors le reste de leur existence à éléver des enfants pour leur beaux-parents, à faire le gros ouvrage dans la maison et dans les

France et Territoires d'Outre-mer

Un cours d'une intervention remarquée du Dr Bernard Lafay à l'Assemblée nationale française, à propos du cancer, ce médecin a attiré l'attention sur le fait grave que ce fléau social s'est tellement étendu en France, depuis quinze ans, qu'il en meurt un malade toutes les sept minutes. Il faudrait créer dans chaque département une consultation itinérante de dépistage et moderniser les centres de traitement.

*

Par un décret du 14 septembre dernier, concernant les territoires de l'Afrique occidentale et équatoriale française, dans le Togoland et le Cameroun, dans les mariages contractés selon les coutumes tribales, une jeune fille ou une femme dont le mariage a été légalement dissous, peuvent librement contracter un nouveau mariage, sans qu'une date ou payement soient exigibles et sans avoir l'approbation des parents. De son côté, l'époux ne peut prendre une nouvelle épouse tant que le présent mariage n'a pas été dissous.

*

Dans l'Etat de l'Australie du Sud, le gouvernement prétend qu'on ne saurait admettre les femmes dans les jurys des tribunaux parce qu'elles seraient ainsi amenées à connaître des meurs peu décentes.

*

Miss Margaret Flynn, que l'on eut le plaisir de voir à Genève pendant la Conférence internationale du Travail, en juin 1951, après avoir encore séjourné en Europe, avoir assisté aux Conférences de l'Alliance internationale Ste Jeanne à Rome et à Aix, s'est rembarquée pour l'Australie le 19 décembre dernier.

Japon

Au Japon, une compagnie d'aviation désireuse de recruter douze air-hostesses a reçu 13 999 offres de service.

Suisse

La Croix-Rouge suisse a communiqué que la collecte de denrées et objets, lancée par la Chaîne du bonheur de Radio-Lausanne, avait permis d'expédier aux sinistrés de l'Italie du Nord, 60 wagons de marchandises, représentant une valeur de 1,5 millions de francs. La collecte en espèces avait recueilli, jusqu'au 27 décembre, 823 014 francs.

*

Sous la présidence de M. Paul Zigerli, a récemment siégé à Berne, le comité central de l'Association fédérale « Pour la famille ». Il a décidé de prendre des mesures pour que les articles de la Constitution fédérale en faveur de la protection de la famille suscitent des réalisations positives.

(Walliser Bote)

*

D'après les rapports de J.-V. Steiger et F. Velti, le Suisse moyen consomme de nouveau plus d'alcool qu'avant par tête de population totale (enfants y compris). On avait, en effet, atteint le minimum de 2,3 litres

champs jusqu'à ce que leurs fils amènent à leur tour des brûlures sur qui retombent alors le travail.

Pourtant ce village si peu engageant, présente plus d'avantages que 25 ans, 15 ans ou même 10 ans auparavant. Il n'a peut-être pas encore d'école, mais un soldat démonté, qui pendant ses trois ans de service militaire est devenu assez instruit pour lire un journal, est payé pour ouvrir une classe à laquelle peuvent venir tous les enfants disposés à apprendre, lorsqu'ils ne sont pas indispensables à leurs parents : pendant les chaleurs torrides de l'été, par exemple, ou quand le sol est gelé ou couvert de neige, en hiver.

Les hommes se réunissent le soir au café ou dans la cour devant la mosquée, ils devinent de politique et d'agriculture, de nouveaux intérêts sont entrés dans leur vie. Et l'on apprend rapidement les nouvelles, car le chef du village, a presque toujours une radio, même s'il n'y a pas d'électricité dans la localité. Les villageois possèdent presque tous le lopin qu'ils cultivent, le gros propriétaire et le dur percepteur d'impôts accablants ont disparu de la Turquie actuelle.

C'est Ataturk qui a mis le travail du paysan à l'honneur. Avant lui, les agriculteurs devaient seuls nourrir l'armée et la fournir de soldats, tandis que les habitants d'Istanbul étaient exemptés du service, de même que tous ceux qui pouvaient payer un remplaçant. Aujourd'hui, le recrutement est également réparti.

Ce n'est pas en un jour qu'on peut former des institutrices pour toutes les régions

Mme Gagnbin-Maurer

Nous publierons l'article biographique sur notre regrettée collaboratrice et amie, Mme Gagnbin-Maurer, dans le numéro de *Femmes suisses* du 16 février.

Travailleurs intellectuels

La deuxième session de la Commission consultative des employés et des travailleurs intellectuels de l'OIT se tiendra à Genève du 18 février au 1er mars 1952. Au cours de sa première session, tenue en 1949, la Commission a posé les fondements de son activité future.

Dans les trois rapports préparés pour la session de février par les experts du BIT sur des problèmes généraux intéressant les travailleurs non manuels, le droit de l'exécutant et l'hygiène dans les établissements de commerce et les bureaux, des données ont été réunies, analysées et présentées sous forme de tableaux.

Outre les déléguations nationales, la session de février réunira des observateurs de 17 organisations internationales d'employeurs et de travailleurs qui ont demandé la permission de se faire représenter.

Tout semble indiquer que les travailleurs non manuels du monde entier considèrent la prochaine session de la Commission comme une étape dans la voie de l'amélioration de leur situation sociale et économique.

par tête pendant la période 1939-1944 et pendant la période 1945-1949, on atteint trois litres, ce qui représente une augmentation de 30 %.

*

A Steffisbourg, sur l'initiative de la Société féminine d'utilité publique s'est ouvert un nouveau « Foyer pour tous » sans alcool. Ce foyer, aménagé avec goût, comprend des salles diverses au premier étage, des chambres d'hôtes au deuxième, tandis que le rez-de-chaussée abrite les bureaux de la poste.

*

Au Pavillon de La Côte, sanatorium régional sur Gilly, depuis quinze ans, les malades consomment régulièrement du cidre doux et du vin doux comme boisson de table exclusive. C'est le premier hôpital de Suisse romande et peut-être de Suisse où cette réforme a été réalisée. Ce jus de raisin et ce jus de pommes — deux mille à trois mille litres par année — sont un don gratuit de nos vigneronnes et de nos paysans envers nos malades. Voilà qui est plus remarquable encore, n'est-ce pas ?

(*La Petite Lumière*)

*

L'Assemblée de la Fédération féminine protestante, qui a été fondée en 1946, s'est tenue à Berne, sous la présidence de Mme Burkhardt-Pfisterer de Zurich.

rurales, mais on travaille aussi vite que possible à ouvrir partout des écoles. Ce n'est pas non plus immédiatement qu'on peut persuader les pères de donner à leurs filles de l'instruction, mais on cherche à y parvenir. Il y a un certain temps une femme bien préparée à affronter les problèmes ruraux, demanda l'autorisation de se mettre à l'œuvre dans l'une des provinces de l'est. Elle endossa un costume de paysanne et s'en alla, à pied ou à cheval, de village en village ; elle fit la connaissance des villageois et gagna leur confiance. On lui avait répété qu'elle risquait gros à s'aventurer dans ces pays sauvages et qu'elle ne parviendrait pas à persuader les parents de donner de l'instruction à leurs filles.

Pourtant, elle a réussi grâce à sa patience, à sa persévérance. Elle a maintenant une grande école pour les jeunes paysannes ou leur enseigne à améliorer leurs méthodes ménagères et leur manière de vivre.

La jeune paysanne grandit encore dans l'idée qu'une vie dure sera son lot. Outre le travail de la campagne et le ménage, elle fait beaucoup de couture ; avant d'avoir quarante ans, elle est censée avoir préparé, non seulement un trousseau pour elle-même, mais de nombreux vêtements pour son futur époux. Cela ne l'a pas empêchée de s'occuper constamment de ses frères et sœurs plus jeunes.

Mais d'après la loi, elle est aussi libre que n'importe quelle femme dans le monde. L'instruction primaire est obligatoire pour elle comme pour les garçons. Elle peut se marier à quinze ans avec le consentement de ses parents, à dix-sept ans sans ce consentement.

L'Heure du Lyceum

(Genève)

A l'*Heure du Lyceum*, dimanche 11 janvier, les lycéennes et le public eurent le privilège d'entendre un fort beau récital de chant, donné par M. Joseph Ruckstuhl, de Berne, baryton, parfaitement accompagné par une pianiste genevoise Mme Gisèle Giordano.

Le programme était bien fait pour plaisir, des lieds de Schubert, d'autres de Schumann, enfin quatre pièces d'Othmar Schenk pour chant suscitant des applaudissements prolongés. Le *Reislied* et le *Wanderlied des Prager Studenten* termineront en beauté cette heure que personne ne trouva trop longue.

Pendant les entr'actes musicaux, Mme Jeanne Davier interprète des poèmes de Stéphane Mallarmé, de Paul Valéry, de Jean Giraudoux, de Jacques Prévert et on lui sait gré de rendre si finement les intentions de l'auteur, de laisser dans le souvenir de l'auditeur le profit net — triste ou gai, léger ou désabusé — de chacun de ces poèmes, le *Présage* de Jacques Prévert fut particulièrement apprécié.

Après l'hommage ainsi rendu aux poètes chevronnés, Mme Davier présente une série de pièces inédites dont l'auteur est une Genevoise qui était présente, Mme Marcelle de Kenzac. Ses poèmes tantôt en vers libres, tantôt strictement classiques, notamment deux sonnets, témoignent d'une sensibilité féminine aiguë, ils atteignent souvent une rare intensité d'émotion. Le public applaudit chaleureusement la poétesse et son interprète.

Dans le canton de Neuchâtel, une offensive est menée actuellement contre les bars et dans les茶 rooms. Un député socialiste, M. Humbert-Droz, a déposé une motion invitant le gouvernement à interdire la vente de l'alcool dans les tea-rooms et à exercer une surveillance plus stricte dans les dancing.

Genève

On a annoncé la nomination d'une femme à la Commission administrative de l'Hôpital. C'est Mme Eva Monnier, radiologue, qui est une des deux représentantes du personnel à la Commission.

Les abonnés au „Mouvement Féministe“, reçoivent „Femmes Suisses“ d'office, sans aucun versement supplémentaire.



tement. A n'importe quel âge elle ne se marie que si elle le désire. Une fois mariée, la loi oblige son époux à l'entretenir.

D'autre part, si, à l'école primaire, elle a prouvé d'intelligence, de personnalité, d'ambition, elle a la possibilité de fréquenter la « grammar school » de la petite ville la plus proche ou d'être envoyée à l'un des instituts qui préparent des maîtres et des maîtresses pour la campagne. Elle s'initiera à de meilleures méthodes de culture, de filage, de tissage, de couture, de cuisine, elle apprendra un peu d'hygiène pratique, les soins aux enfants, un peu de culture générale et les moyens de communiquer ce qu'elle a acquis par le théâtre, le chant, l'exercice d'un instrument de musique, l'art. Elle reviendra dans son village prête à enseigner les filles.

Mais si elle a été une élève exceptionnelle, elle recevra du gouvernement une bourse complète d'études et d'entretien et une intéressante carrière l'attend peut-être...

Les coutumes ancestrales sont tenaces et rares sont encore les jeunes villageoises qui profitent des occasions qui leur sont offertes. Cependant le jour viendra, peut-être plus vite qu'on ne croit, où les mœurs changeront. En effet, la campagnarde a toujours été plus indépendante que la citadine des petites villes, elle n'a guère porté le voile, elle a toujours joué d'un certain respect dans la famille, elle est extrêmement robuste. Qui dira ce que donneront les générations futures ?

(d'après l'article de
Mme Virginia M. Shepard)

(à suivre)